

Nom commercial: Zingiberis aetheroleum

Numéro de la matière: 016675

Version: 6 / CH

Date de révision: 13.03.2019

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 13.03.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Zingiberis aetheroleum

N° d'article 01667500

Identification de substance / produit

CAS-Nr. 8007-08-7

EINECS-Nr. 283-634-2

INCI Zingiber Officinale Root Oil

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

arôme/ parfum

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2 H315

Eye Irrit. 2 H319

Skin Sens. 1 H317

Asp. Tox. 1 H304

Aquatic Chronic 2 H411

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger ***



Mention d'avertissement ***

Nom commercial: Zingiberis aetheroleum

Numéro de la matière: 016675

Version: 6 / CH

Date de révision: 13.03.2019

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 13.03.19

Danger

Mentions de danger ***

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence ***

P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P331	Ne PAS faire vomir.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient *** (R)-p-Mentha-1,8-diène; alpha-Pinène; Citral; Geraniol; citronellol; 1,8-Cineole; 3,7-Dimethyl-1,6-octadien-3-ol; Eugenol; bêta-Pinène; beta-Bisabolene

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants *****Composants dangereux *******camphene**

No. CAS	79-92-5
No. EINECS	201-234-8
Concentration	>= 1 < 10 %
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	
	Flam. Sol. 2 H228
	Eye Irrit. 2 H319
	Aquatic Chronic 1 H410

beta-Bisabolene

No. CAS	495-61-4
Concentration	>= 1 < 10 %
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	
	Asp. Tox. 1 H304
	Skin Irrit. 2 H315
	Skin Sens. 1 H317

alpha-Pinène

No. CAS	80-56-8
No. EINECS	201-291-9
Concentration	>= 1 < 10 %
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	
	Flam. Liq. 3 H226
	Asp. Tox. 1 H304
	Skin Irrit. 2 H315
	Skin Sens. 1 H317
	Aquatic Acute 1 H400
	Aquatic Chronic 1 H410

Nom commercial: Zingiberis aetheroleum

Numéro de la matière: 016675

Version: 6 / CH

Date de révision: 13.03.2019

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 13.03.19

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1	M = 1
Aquatic Chronic 1	M = 1

(R)-p-Mentha-1,8-diène

No. CAS 5989-27-5

No. EINECS 227-813-5

Concentration >= 1 < 10 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 3	H226
Asp. Tox. 1	H304
Skin Irrit. 2	H315
Skin Sens. 1	H317
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1	M = 1
Aquatic Chronic 1	M = 1

CLP Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent C

DSD Directive 67/548/EEC, Annex I, Notent C

Citral

No. CAS 5392-40-5

No. EINECS 226-394-6

Concentration >= 1 < 10 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2	H315
Eye Irrit. 2	H319
Skin Sens. 1	H317

1,8-Cineole

No. CAS 470-82-6

No. EINECS 207-431-5

Concentration >= 1 < 10 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 3	H226
Skin Sens. 1B	H317

Geraniol

No. CAS 106-24-1

No. EINECS 203-377-1

Concentration >= 1 < 3 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2	H315
Skin Sens. 1	H317
Eye Dam. 1	H318

citronellool

No. CAS 106-22-9

No. EINECS 203-375-0

Concentration < 1 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2	H315
---------------	------

Nom commercial: Zingiberis aetheroleum

Numéro de la matière: 016675

Version: 6 / CH

Date de révision: 13.03.2019

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 13.03.19

Skin Sens. 1B	H317
Eye Irrit. 2	H319

3,7-Dimethyl-1,6-octadien-3-ol

No. CAS 78-70-6

No. EINECS 201-134-4

Concentration < 1 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2	H315
Eye Irrit. 2	H319
Skin Sens. 1B	H317

bêta-Pinène

No. CAS 127-91-3

No. EINECS 204-872-5

Concentration < 1 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 3	H226
Asp. Tox. 1	H304
Skin Sens. 1	H317
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1	M = 1
Aquatic Chronic 1	M = 1

Eugenol

No. CAS 97-53-0

No. EINECS 202-589-1

Concentration < 1 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Sens. 1B	H317
Eye Irrit. 2	H319

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****En cas d'inhalation**

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Traitement chez un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Appeler aussitôt un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Nom commercial: Zingiberis aetheroleum

Numéro de la matière: 016675

Version: 6 / CH

Date de révision: 13.03.2019

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 13.03.19

5.1. Moyens d'extinction**Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Produit d'extinction à sec, Mousse

Moyens d'extinction non-appropriés

Eeau

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Ne pas inhaler les vapeurs. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés. Veiller à assurer une aération suffisante.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Eviter contamination de la peau et les yeux. Veiller à la bonne aération des locaux.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conservé à l'écart de toute source d'ignition. Ne pas fumer. prépare extincteur

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conservé hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Utiliser des récipients en verre. Utiliser des récipients en aluminium. Aire de stockage dotée d'une bonne aération.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	10	Des liquides combustibles
Classe de stockage (Suisse)	10/12	Other liquid hazardous substances

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger de l'action de la lumière.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition****(R)-p-Mentha-1,8-diène**

Liste

SUVA

Type

MAK

Nom commercial: Zingiberis aetheroleum

Numéro de la matière: 016675

Version: 6 / CH

Date de révision: 13.03.2019

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 13.03.19

Valeur	40	mg/m ³	7	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	80	mg/m ³	14	ppm(V)

Groupe du risque pendant la grossesse: S; Etablie le: 2017; Remarque: S SSc; LeberKT AN

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire - Note

Veiller à une ventilation adéquate. Ne pas respirer les vapeurs, l'aérosol ou la poussière.

Protection des mains

Gants

Protection des yeux

Lunettes de protection

Protection du corps

Tablier

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	liquide
Couleur	brun-jaune, limpide
Odeur	aromatique
Couleur	jaune à jaune brun

Point d'éclair

Valeur	>	63	°C
--------	---	----	----

limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Remarque	non déterminé
----------	---------------

Pression de vapeur

Remarque	non déterminé
----------	---------------

Densité

Valeur	0.872	à	0.884
Remarque	Relative Density according specification		

solubilité(s)

Remarque	non déterminé
----------	---------------

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque	non déterminé
----------	---------------

Viscosité

Remarque	non déterminé
----------	---------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur.

Nom commercial: Zingiberis aetheroleum

Numéro de la matière: 016675

Version: 6 / CH

Date de révision: 13.03.2019

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 13.03.19

10.5. Matières incompatibles

Réagit au contact des acides, des bases et des agents d'oxydation.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu si les prescriptions de manipulations sont respectées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	>	10'000	mg/kg
méthode		valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**1,8-Cineole**

Espèces	rat		
DL50		2840	mg/kg
Source	RTECS		

Geraniol

Espèces	rat		
DL50		3600	mg/kg

citronellol

Espèces	rat		
DL50		3450	mg/kg

camphene

Espèces	lapin		
DL50	>	2500	mg/kg
Source	IUCLID		

(R)-p-Mentha-1,8-diène

Espèces	rat		
DL50		4400	mg/kg

(R)-p-Mentha-1,8-diène

Espèces	souris		
NOAEL		1650	mg/kg

(R)-p-Mentha-1,8-diène

Espèces	souris		
LOAEL		3300	mg/kg

Citral

Espèces	Rat (mâle / femelle)		
DL50		6800	mg/kg

Citral

Espèces	rat (femelle)		
LOAEL		335	mg/kg

Citral

Espèces	rat (mâle)		
LOAEL		345	mg/kg

Eugenol

Espèces	rat		
DL50	>	2000	mg/kg
méthode		OECD 423	

Eugenol

Espèces	rat		
LDLo		800	mg/kg

Nom commercial: Zingiberis aetheroleum

Numéro de la matière: 016675

Version: 6 / CH

Date de révision: 13.03.2019

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 13.03.19

Remarque intrapéritonéale

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**Geraniol**

Espèces	lapin		
	>	5000	mg/kg

citronello

Espèces	lapin		
DL50		2650	mg/kg

(R)-p-Mentha-1,8-diène

Espèces	lapin		
DL50	>	5000	mg/kg

Citral

Espèces	Rat (mâle / femelle)		
	>	2000	mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**Eugenol**

Espèces	rat		
LD	>	2580	mg/m ³
Durée d'exposition		4	h

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Aucun données connues.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Le produit est irritant pour les yeux.

sensibilisation

Remarque May cause allergic skin reactions.

Sensibilisation (Composants)**citronello**

Espèces	souris
évaluation	sensibilisant
Remarque	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

camphene

évaluation	non sensibilisant
Source	IUCLID

(R)-p-Mentha-1,8-diène

Espèces	souris
évaluation	sensibilisant
méthode	OECD 429
Remarque	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Citral

Espèces	souris
évaluation	sensibilisant
méthode	OECD 429

Mutagénicité (Composants)**Citral**

Espèces	hamster
évaluation	Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vitro.
Remarque	négatif

Citral

Espèces	souris
Remarque	négatif

Nom commercial: Zingiberis aetheroleum

Numéro de la matière: 016675

Version: 6 / CH

Date de révision: 13.03.2019

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 13.03.19

Eugenol

Espèces	rat
évaluation	lésion de l'ADN

Eugenol

Espèces	souris
évaluation	Peut induire des anomalies génétiques.

Eugenol

Espèces	hamster
évaluation	Peut induire des anomalies génétiques.

Cancérogénicité (Composants)**Eugenol**

Espèces	souris
évaluation	les essais sur l'animal laissent supposer que le produit peut causer le cancer.
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Source	RTECS

Expériences issues de la pratique

Peut endommager les poumons.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques *****12.1. Toxicité****Indications générales**

Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Toxicité pour les poissons (Composants)**1,8-Cineole**

Espèces	Pimephales promelas		
CL 50	102		mg/l
Durée d'exposition	96	h	

Geraniol

CL 50	Médi	3.45	mg/l
	ane		
Durée d'exposition	96	h	

citronellol

Espèces	cyprins dorés (Leuciscus idus)		
CL 50	10	à	22
Durée d'exposition	96	h	mg/l

(R)-p-Mentha-1,8-diène

Espèces	Pimephales promelas		
CL 50	0.72		mg/l
Durée d'exposition	96	h	
méthode	OECD 203		

Citral

Espèces	cyprins dorés (Leuciscus idus)		
CL 50	6.78		mg/l
Durée d'exposition	96	h	
méthode	DIN 38412 T.15		

Eugenol

Espèces	Poisson zèbre (Brachydanio rerio)		
CL 50	13		mg/l
Durée d'exposition	96	h	

Nom commercial: Zingiberis aetheroleum

Numéro de la matière: 016675

Version: 6 / CH

Date de révision: 13.03.2019

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 13.03.19

méthode OECD 203

Toxicité pour les daphnies (Composants)**citronellol**

Espèces	Daphnia			
CE50	17			mg/l
Durée d'exposition	48	h		

camphene

Espèces	Daphnia magna			
CE50	13	à	36	mg/l
Durée d'exposition	48	h		
Source	Données de la littérature			

(R)-p-Mentha-1,8-diène

Espèces	Daphnia magna			
	0.36			mg/l
Durée d'exposition	48	h		

Citral

Espèces	Daphnia magna			
CE50	6.8			mg/l
Durée d'exposition	48	h		

Eugenol

Espèces	Daphnia			
CE50	1.13			mg/l

Toxicité pour les algues (Composants)**citronellol**

CE50	2.4			mg/l
Durée d'exposition	72	h		

Toxicité pour les bactéries (Composants)**(R)-p-Mentha-1,8-diène**

Espèces	boue activée			
CE50	3.94			mg/l
méthode	OECD 209			

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité (Composants)****(R)-p-Mentha-1,8-diène**

Valeur	71			%
évaluation	Facilement biodégradable			

Citral

Valeur	85	à	95	%
évaluation	Facilement biodégradable			
méthode	OECD 301C			

Demande Chimique en Oxygène (DCO) (Composants)**citronellol**

Valeur	2050			mg/g
--------	------	--	--	------

12.3. Potentiel de bioaccumulation**coefficient de partage: n-octanol/eau**

Remarque	non déterminé
----------	---------------

Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)**(R)-p-Mentha-1,8-diène**

log Pow	4.2
---------	-----

Nom commercial: Zingiberis aetheroleum

Numéro de la matière: 016675

Version: 6 / CH

Date de révision: 13.03.2019

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 13.03.19

Citral

log Pow	2.9	
température	25	°C

Eugenol

log Pow	2.7	
---------	-----	--

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation *****

La substance ne pas satisfait aux exigences en matière de propriétés PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Ne pas laisser parvenir le produit dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Nom commercial: Zingiberis aetheroleum







Numéro de la matière: 016675

Version: 6 / CH

Date de révision: 13.03.2019

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 13.03.19

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	-		
14.1. Numéro ONU	3082	3082	3082
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (camphene)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (camphene)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (camphene)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	9	9	9
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 l		
Les catégories de transport	3		
14.5. Dangers pour l'environnement	 DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	Polluant marin 	 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation ***

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) ***

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 3

Remarque Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est nécessaire pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H228	Matière solide inflammable.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

Nom commercial: Zingiberis aetheroleum

Numéro de la matière: 016675

Version: 6 / CH

Date de révision: 13.03.2019

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 13.03.19

H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquide inflammable, Catégorie 3
Flam. Sol. 2	Matière solide inflammable, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1B

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.